PERMANENCES DE L'ÉQUIPE DU CCAS

- Maire adjoint en charge de la solidarité et des affaires sociales : sur RDV
- Conseillères en Economie Sociale et Familiale : sur RDV (Accès aux droits et accompagnement social des personnes résidant à Revel)
- **Coordinatrice CLAS** (*Contrat Local d'Accompagnement à la Solidarité*), pour les enfants des écoles élémentaires de Revel : sur RDV
- **Service de portage de repas** aux personnes âgées et handicapées résidant à Revel : pour plus de renseignements contactez-nous

PERMANENCES D'ORGANISMES ET ASSOCIATIONS EXTÉRIEURS

- CAF 31 (Caisse d'Allocations Familiales)
 permanence administrative sur RDV au 3230 ou sur caf.fr rubrique
 "MA CAF": le mercredi 8h30-12h et 13h30-16h30
 (excepté en période de vacances scolaires)
- CAF Assistante sociale: sur RDV au 06.11.15.13.01
- **CPAM 31** (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) hors période de vacances scolaires : le mardi et le vendredi matin de 8h30 à 12h
- CARSAT / Assurance Maladie Assistante Sociale : Sur rdv au 36.46 « service social »
- Conciliateur de justice : 2 lundis par mois sur RDV
- CDAD (Conseil Départemental de l'Accès au Droits) :
 1 lundi matin tous les 2 mois sur RDV (excepté les vacances scolaires)
- **FNATH** (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés) : 4ème mardi du mois 14h à 16h30 (excepté les vacances scolaires)
- Service Petite Enfance de la Communauté de Communes Lauragais Revel et Sorézois et RAM (Relais Assistantes Maternelles) : renseignements au 05.62.18.48.69
- Les Jardins d'Autan "Jardins Familiaux Partagés" : contact au 06.61.62.17.35 ou à l'accueil du CCAS



PERMANENCES DU CCAS

(Centre Communal d'Action Sociale) de la ville de Revel



Boulevard Jean-Jaurès 31250 REVEL

Tél: 05.62.71.32.71

Mail: accueil@ccas-revel.fr

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30-12h00 et 13h30-17h00

Jeudi de 8h30-12h00 (fermé l'après-midi)